

Grésivaudan Nord Environnement
GRENE

Rapport moral 2014-2015

Au cours de sa deuxième année d'existence, et avec une équipe reconfigurée, le GRENE a consolidé son positionnement et ses réseaux, et poursuivi diverses actions : communication, veille et évaluation d'impact, renforcement du réseau.

Objectifs généraux, positionnement du GRENE:

Conformément à la feuille de route inscrite dans ses statuts, le GRENE assure des missions de veille environnementale, avec sorties sur le terrain (enquêtes), information du public (site web, tenue de stands), intervention auprès des acteurs. L'ensemble de l'activité est conçu comme une médiation, participant à la construction d'un dialogue environnemental au plus près des territoires, en bonne articulation avec les structures compétentes. Au-delà du constat des faits, nous cherchons à connaître le contexte, de manière comprendre les dysfonctionnements pour intervenir au bon niveau. Le GRENE exprime un souhait citoyen de participer de façon intégrée et continue à la gouvernance environnementale des territoires, de façon complémentaire (et médiatrice) aux « collectifs » informels qui peuvent surgir dans une affaire particulière. Il se positionne comme structure de lien (tête de réseau) entre acteurs de l'environnement du Nord Grésivaudan.

Communication

- **Site Web** : Le site internet tenu à jour par Pierre Bancilhon comporte :
 - o Cartographie dynamique des actions : compte rendu et publicité des actions menées : manifestations, veille sur le terrain, communication.
 - o Une cartographie des sites sensibles, dès aujourd'hui consultable, à développer.
 - o *En perspective* une cartographie des compétences : encore embryonnaire, pour le moment liste de diffusion à organiser en fichier plus détaillé : compétences, réseaux, commune de résidence, en intégrant notamment les élus référents chargés de mission environnement sur la vallée.
 - o *En perspective* : une cartographies naturalistes, à développer à partir d'outils d'autres associations locales avancées comme lo Parvi (Ile Crémieu)
- **Manifestations** : participation à l'ecofestival de Lumbin, tenue d'un stand pour faire connaître le GRENE et ses missions, connecter avec les autres associations.
- **Presse** : contact avec le Dauphiné Libéré, réponses à article (cas coupe de Frogès)
- **Sorties terrain** : en juin 2014 sur les travaux du Symbhi (gestion des crues de l'Isère), avec visite du site Lafleur au passage.

Veille environnementale et évaluation d'impact (Voir le site internet)

C'est le cœur de l'activité de l'association, dans un rôle qui va de lanceur d'alerte à la recherche de solutions, jusqu' à la décision concertée avec la FRAPNA d'engager ou non une contentieux. Quelques dossiers, détaillés sur le site internet, ont marqué l'année.

- Entreprise Lafleur de recyclage de béton, installée dans la forêt alluviale : L'action du GRENE aboutit à ce que la loi soit appliquée, l'entreprise a été déboutée de son recours et doit déménager. Visite du site en juin 2014.

- Feux de broussailles et branchages : actions sur Le Touvet, rencontre d'acteurs, intervention auprès des élus en lien avec les administrations compétentes. Extension sur d'autres communes ?
- Bassin de Flumet, pollution par le fioul : affaire prise en charge par EDF et les administrations compétentes, mais nous avons été témoins sur le terrain, et avons pu poser des questions. Visite le 29 novembre 2014.
- Coupe de sécurisation de la ligne SNCF et de la voie rapide de Frogès. Recherche d'information, contacts avec le CG, réponse à article du Dauphiné Libéré : affaire à suivre pour renforcer la constitution de l'ENS forêt alluviale.
- Piste pastorale des Jarlons, à Ste Agnès (sur Orionde). Dossier transmis par la FRAPNA, visite au Maire, visite sur le terrain le 8 mai. Affaire à suivre.

Réseau

FRAPNA :

Le 24 février le GRENE a été admis comme membre de la fédération régionale, section Isère. Il participe ainsi à la stratégie de territorialisation de la FRAPNA, qui cherche à s'appuyer sur un réseau d'associations locales fédérées, car ce sont maintenant les collectivités qui ont la compétence environnementale, partagée avec la Région, au détriment du département. Pour la FRAPNA ce redéploiement dépasse le Réseau de Veille Ecologique (ReVE) déjà opérationnel. L'idée est que le niveau départemental de la FRAPNA devienne un centre de ressource, de coordination, un grand nombre de dossiers ayant vocation à être traités au niveau local avec appui notamment juridique de la fédération, les contentieux éventuels restant portés par la FRAPNA (régionale). L'organisation de ce réseau ResTer, réseau Territoires, est en cours. Nous sommes en phase de rodage, à travers des cas concrets.

LPO : La FRAPNA Isère assure l'information de la LPO sur les dossiers, nous avons pu directement interagir sur un dossier (piste des Jarlons à St Agnès), le contact direct est maintenant établi avec Catherine Giraud, présidente départementale.

Autres associations

- Ecofestival de Lumbin
- Torrents de Chartreuse – à l'occasion de Travaux sur le Craponoz à Crolles. Suivi du contrat de Rivière, et des petits bassins (<10km²) non compris dans ce contrat. Tendance des services RTM à avoir la main lourde et à bétonner, demande de davantage de génie écologique.
- Grainothèque (Les Adrets)
- Fort Barraux : Grain de sable (veille écologique)
- Trait d'union de Crolles
- Tencin : jardin, compost.
- Grésiterra
-
- A poursuivre : identification, fédération. Le CdC (ci-dessous) est aussi l'occasion de se rapprocher d'autres associations locales.

Collectivités, administrations

- ⇒ Conseil de développement (CdD) de la Communauté de communes du pays du Grésivaudan (CCPG). Christophe Chauvin y a été intégré en tant que président du GRENE, et est délégué du CdD pour la commission agriculture-forêt. Nous avons le contact avec les représentants des autres groupes de travail, dont celui sur l'eau : le CdD est un lieu d'échange d'information, de discussion sur des dossiers précis, et de là sur des sujets plus larges, le ton

est très libre, on a ensuite accès aux élus en étant délégué à la commission. Il n'y a pas de commission environnement (ni d'adjoint référent), l'environnement est donc à instiller dans les commissions, entre diverses associations. La CCPV est aussi une porte d'entrée vers les 47 communes du Grésivaudan.

⇒ Commune du Touvet

Le cas du Touvet représente une première collaboration au niveau communal, en lien avec la commission environnement. Deux actions ont été menées :

- 2 ateliers avec les enfants du primaire dans le cadre des activités périscolaires sur la fabrication de mangeoires pour les oiseaux, nichoirs et identification des espèces qui les visitent entre novembre 2014 et février 2015.
- atelier de fabrication de composteurs avec des matériaux de récupération ou donnés, lors de la journée écocitoyenne le 4 avril.

⇒ Conseil Général.

Le fait que le CG soit en train de perdre ses compétences environnementales est une raison de plus pour garder le contact et assurer que les opérations menées sont environnement-compatibles. Le cas de la coupe de Frogès est emblématique. Il a été l'occasion de reprendre contact avec le service s'occupant actuellement des espaces naturels sensibles, et devrait déboucher sur une publicité à l'action du CG pour former une grande ENS alluviale, interdépartementale. Les contacts restent à prendre avec la représentation locale du CG (territoire du Haut-Grésivaudan), d'où est venu le problème.

⇒ Gestion de l'eau.

Renaud Artru représente le GRENE à l'EPTB (Etablissement Public Territorial de bassin : gestion de l'eau) du Grésivaudan. La gestion de l'eau est également en train de se décentraliser, avec coordination régionale et antenne départementale.

⇒ DDT

Une rencontre sur le terrain a eu lieu à l'occasion de la pollution du lac de Flumet (Alleverd). Elle reste à formaliser par une visite à Grenoble : la DDT, chargée de la police environnementale, est un interlocuteur prioritaire.

Perspectives 2015-2016

- Stratégie générale : actualiser la feuille de route

- Veille :

- Achever l'instruction des dossiers pilotes : coupe Frogès, piste des Jarlons.
- Organiser la réactivité du GRENE aux futures sollicitations de veille/évaluation d'impact : cellule d'intervention au niveau du bureau, mobilisation rapide de compétences supplémentaires (dont LPO).

- Information :

- Poursuivre la cartographie dynamique des actions
- réaliser la cartographie des acteurs de l'environnement (compétences, réseaux).
- Faire vivre le réseau via la liste de diffusion (informer des nouveaux articles du site).
- Mettre en ligne des fiches techniques : feux de broussaille (réglementation), travaux du Symbhi. Etat du dossier du TGV Lyon-Turin.
- Conserver le rythme d'une sortie terrain généraliste d'information/contacts (hors veille) par an

- Réseautage :

- Rencontrer les structures compétentes, administrations, sur la base de ces exemples. Rapprocher veilleurs, naturalistes et décideurs. Cas de la CCPG : en l'absence d'adjoint à l'environnement, se rapprocher des communes, et des autres structures susceptibles de porter une telle compétence : les territoires du CG, les PNR. L'objectif est de se positionner comme tête de réseau.

- Actions d'initiative GRENE :

- Elargir l'information sur les feux de broussailles (à l'échelle des communes).
- Relancer le projet de remise en valeur du marais de la FRETTE(APPB). L'idée est de créer un ENS, mais cela suppose le rachat de parcelles privées. Ce site pourrait constituer le but de la prochaine sortie terrain.

La Terrasse, le 18 mai 2015

Le Président

Christophe CHAUVIN